

Le Québec des institutions

Mémoire de Sylvain Bélanger,
codirecteur général et directeur artistique
du Centre du Théâtre d'Aujourd'hui

Déposé dans le cadre de la consultation publique sur le renouvellement de la
politique culturelle du Québec

Pour une valorisation du caractère public de nos institutions

En tant que directeur artistique de notre théâtre d'une dramaturgie nationale, je suis bien positionné pour promouvoir et défendre les liens porteurs entre nos auteurs de théâtre et le Québec contemporain. Je défends, par le travail constant de cette importante institution, des textes et des spectacles qui répondent à l'actualité, et qui réinventent au présent l'imaginaire collectif.

Nous vivons en plein cœur d'une mutation culturelle importante, peut-être la plus bouleversante depuis les 40 dernières années, au cœur des mutations de l'économie mondialisée, des révolutions technologiques, numériques et communicationnelles. La culture a absorbé multiples bouleversements et ce très rapidement, trop rapidement peut-être pour nous permettre une prise de vue claire et limpide sur ce qui est en train de se passer. Le recul sur notre époque et son analyse ne se fait pas facilement.

Les artistes ressentent doublement ces transformations sociales et culturelles car ils connaissent leurs responsabilités premières: témoigner d'un regard sur le monde. Or, quand le monde change si rapidement et si souvent, il est périlleux pour l'artiste de confier une vision du monde limpide, encore plus de former des groupes et des mouvements qui seront appelés à devenir des jalons de ce qu'on appelle l'Histoire de l'art.

Depuis la dernière politique culturelle de 1992, les signes vitaux de notre société se sont atomisés. Les codes moraux, l'éthique, les idéologies politiques et les notions identitaires se sont complexifiés. La conscience environnementale et l'insécurité économique ont pris le dessus sur les idéologies politiques. L'accès instantané à l'information et les réseaux sociaux ont pris le dessus sur les dogmes et les maîtres. Le sage, ici, se fait rapidement noyer dans une multitude d'opinions. Et l'intellectuel, dans ce monde-là, est moins visible. Tout le monde est un tribun, le temps d'un tweet ou d'un statut.

Au cœur de cette culture qui donne la parole à tous, il me semble donc que les institutions ont une responsabilité accrue. Car dans ce monde qui donne libre cours au tribunal populaire, elles ont pour mandat de choisir en quelque sorte à qui l'on donne la parole. Elles sont, dans ce monde-là, plus que jamais, des repères.

Il me semble fondamental, dans le maelstrom culturel actuel, aussi effervescent et excitant soit-il, de réaffirmer la notion d'institution car choisir de les valoriser, nommer justement leur rôle, répond à un besoin. Elles sont les phares des navigateurs culturels et des publics.

L'éducation

Dans la précipitation de notre monde d'aujourd'hui, dans l'éclatement des repères culturels, au cœur de la mutation des codes de communication entre une société et ses individus, mais aussi entre les personnes elles-mêmes, le monde commence avec soi. On prend et l'on jette rapidement, selon l'humeur ou la

mode, on carbure à l'instantané. Les séquences qui construisent le savoir sont très courtes. On surfe ! Les notions historiques et patrimoniales, mais aussi les liens intergénérationnels sont négligés et occultés. Dans un monde qui a aveuglément encouragé « l'expression de tous », on a il me semble, fortement négligé « la réflexion pour tous ».

L'éducation peut encourager le développement d'une pensée davantage en continu, éclairée par un esprit critique qui se construit avec l'acquisition de connaissances. L'éducation permet de travailler en s'inscrivant avec lucidité sur une certaine ligne du temps.

Choisir les institutions

Mais encore faut-il que nos politiques et notre société (j'oserais même dire notre économie) se donnent les institutions fortes qui sauront accueillir les artistes et les développer.

Comme nous l'avons vu par le passé, les politiques culturelles permettent de faire des choix. Elles donnent souvent naissance à de nouvelles structures, quitte à en réactualiser certaines, ou à en remodeler d'autres. Elles ont le courage de questionner les acquis, de moderniser, de repenser.

Elles instrumentalisent surtout une vision. Une vision sociale, humaine, solidaire du monde. Le Québec se ferait un cadeau formidable s'il choisissait de promouvoir la conscience humanitaire et la solidarité. Il combattrait l'effroi, l'insécurité et l'ignorance.

Fort de cet idéal, il se doterait d'institutions qui s'affirment localement, mais qui dialoguent avec le monde, ses différences, ses atrocités, sa barbarie, mais aussi avec ses innovations et ses révolutions. « *Agis dans ton lieu, pense avec le monde* » écrivait Édouard Glissant. La politique culturelle que je souhaite pour l'ensemble de nos générations actuelles et les suivantes, c'est celle qui répondra avec créativité à cet idéal humaniste.

L'exercice actuel et collectif que nous faisons est une formidable occasion de prendre du recul. C'est pourquoi je pense que cette nouvelle politique culturelle doit questionner toute notion « d'industrie culturelle », tendancieuse à plusieurs égards : elle incite l'artiste à travailler pour un marché et elle encourage une participation du privé mais qui maquille un désengagement progressif du secteur public. Or, on assiste à un recul de cette participation du privé dans bon nombre de montages financiers de nos institutions. Le sort de nos institutions semble n'être le choix de personne...

Je crois que certains incitatifs encourageant le privé à une participation financière au sein de nos institutions sont souhaitables, mais, au moment d'écrire ces lignes, il est difficile d'imaginer un engouement en ce sens, dans un avenir rapproché. Sur le terrain, on se dit que l'avenir du financement privé passera peut-être par une valorisation de la philanthropie pure. Mais c'est peut-être, ça aussi, de la pensée magique.

Choisir les artistes

Je crois que cette politique culturelle globale doit également étudier les problématiques plus spécifiques des différents secteurs. Par un examen approfondi des structures qui régissent et encadrent les particularités de chaque discipline, la politique culturelle devrait se doter des outils de mesure qui nous permettraient d'évaluer son impact dans les prochaines années. Ces outils nous permettraient surtout de trouver plus efficacement, pour les artistes et les organismes, des résultats.

Les conseils de arts ont récemment tous fait leurs examens de conscience quant à une plus grande souplesse des programmes. Entre autres pour servir plus adéquatement l'artiste. La conscience s'est propagée à tous les conseils pour un allègement de ce qu'on pourrait appeler cette « bureaucratie des arts ». Ces initiatives sont applaudies chez les artistes et au sein des organismes! Mais ils auront besoin de la volonté politique pour aller plus loin dans ces démarches prometteuses.

Accessibilité et équité

C'est bien connu: une société éduquée donne de forts artistes au monde. C'est le rôle des institutions de leur permettre ensuite de dialoguer avec les publics. C'est l'institution qui participe à l'éducation, au rôle de la mémoire, au récit d'une ligne du temps et qui ensuite sert de phares pour les publics.

Mais c'est uniquement allégé des lois du marché de l'industrie culturelle qu'elle peut y parvenir sans se trahir, sans se travestir en émule de producteur privé. Sans jouer à la fois l'un et l'autre. La notion d'industrie culturelle a fait mal aux télévisions publiques, aux radios publiques, mais aussi à nos théâtres et à nos salles de diffusion. L'exercice actuel, auquel nous nous prêtons tous, doit redresser ces douloureuses histoires.

Une institution ne devrait pas avoir à se proclamer comme telle le matin, et refuser aux moins bien nantis d'accéder à son lieu le soir, car le billet d'entrée est trop cher. En tant que directeur d'institution, je ne sais quoi répondre à ces gens qui nous disent quotidiennement que le théâtre est trop cher pour eux. On ne devrait pas, en 2016, dire que le théâtre est un objet de luxe. Je crois qu'une politique culturelle basée sur l'équité et l'accessibilité, tel que proclamé en 1992, n'aurait pas dû engendrer cette problématique embarrassante.

Dans la plupart des pays européens, le prix du billet au théâtre est abordable. Le financement à un très haut pourcentage par l'État dans les réseaux des Théâtres Nationaux et des Centres Dramatiques Nationaux, y est pour quelque chose, évidemment. Ce financement est un choix collectif, issu d'une politique culturelle, celle de Malraux, pour citer l'exemple français.

Permettez-moi maintenant de citer le modèle belge: En 1999, sous l'impulsion d'une initiative d'Isabelle Paternotte, comédienne et de Roland Mahauden, ancien directeur du Théâtre de Poche, Article 27 a été créée à Bruxelles. Son but était déjà de garantir un accès à l'offre culturelle pour tous au moyen d'un ticket permettant d'aller aux spectacles pour 50 Francs belges. Cette somme devenue 1,25 Euros aujourd'hui (environ 2\$ CAN) correspondait au prix du pain et permettait d'affirmer l'équivalence entre nourriture physiologique et spirituelle.

« Toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts et de participer au progrès scientifique et aux bienfaits qui en résultent. », stipule l'Article 27 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

« Prenant au mot ce principe, L'Association Sans But Lucratif Article 27 se donne la mission de sensibiliser, de faciliter la participation culturelle pour toute personne vivant une situation sociale et/ou économique difficile. Elle agit sur le coût de l'offre via un ticket modérateur valable à Bruxelles et en Wallonie et elle mise sur l'accompagnement pour encourager l'expression critique et/ou artistique. Son travail se développe en réseau avec des partenaires sociaux, culturels et les publics.

*Depuis sa création, c'est environ 800 000 tickets qui ont été utilisés par les publics fréquentant plus de 800 associations sociales (maisons d'accueil, centres de santé mentale, d'alphabétisation, etc.) auprès de 835 opérateurs culturels (théâtre, musique, cinéma, arts visuels, danse, patrimoine...) de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ceci est rendu possible grâce à une modération du prix d'entrée par les partenaires culturels et à un fonds de compensation alimenté par les pouvoirs publics et les associations sociales. » **

Il me semble qu'un tel modèle, qui connaît un si fort succès là-bas serait à évaluer au Québec, en l'adaptant à notre réalité, bien entendu, et en y attachant les partenaires susceptibles de rejoindre ces clientèles (organismes et associations sociales).

Je me suis permis de m'attarder sur ce modèle de l'Article 27 car je crois qu'on mesure une société et sa culture à la façon dont elle traite ses institutions et le concept de « citoyen ». À nous de choisir quel Québec se montrera au monde. Un respect de soi-même, de son histoire, de ses bâtisseurs, de ses idées pave la voie à une fierté collective ouverte et inclusive. Cette fierté touche ceux qui y ont habité toute leur vie, ceux qui y débarquent pour refaire leur vie, de même que ceux qui sont de passage.

Sans de fortes et éclairantes institutions, une société est en proie aux lois des marchés, au cynisme et à l'apitoiement. De plus, si les nouvelles pratiques culturelles, sous prétexte de nous « relier » les uns aux autres, tendent aussi à nous isoler, je crois que l'institution elle, rassemble.

Pour un Centre Dramatique National Québécois

Voici, en deuxième partie de ce mémoire, l'occasion pour nous d'affirmer le travail effectué au CTD'A depuis maintenant presque 50 ans. Mais surtout de partager avec vous le projet important qui nous anime, qui instrumentalise et qui incarne les idéaux et les principes énoncés dans ce mémoire en un projet bien précis.

Le Théâtre d'Aujourd'hui, une institution théâtrale unique au Québec

Au sein d'un milieu théâtral à l'heure des choix, une réflexion sur les modes de financement a été activée par les conseils des arts. À l'aube de l'élaboration d'une nouvelle politique culturelle, le milieu théâtral opérera une profonde mutation.

De l'avis même de nos interlocuteurs européens et des observations qu'ils partagent avec nous sur la situation qui prévaut dans leur pays respectif, une profonde mutation s'opère dans le monde des arts. Tous admettent qu'il n'est pas simple d'identifier les meilleures solutions à mettre en œuvre pour répondre adéquatement à ces changements, mais tous sont d'avis que, tôt ou tard, des choix difficiles devront être faits.

Au cœur de ces préoccupations : servir la pratique théâtrale et ses évolutions, soutenir les praticiens et les relier à leurs publics.

Le Théâtre d'Aujourd'hui est exclusivement dédié à la dramaturgie québécoise et franco-canadienne. Depuis 1968, il se consacre à la création, la production et la diffusion d'un théâtre qui s'inscrit avec force dans l'histoire de la culture d'ici.

Avec encore une fois l'exclusivité d'un mandat aujourd'hui partagé avec plusieurs, le Théâtre d'Aujourd'hui doit changer de véhicule pour se repositionner face aux auteurs et face aux publics. Le modèle de « théâtre à saison » s'est développé peu à peu depuis les quarante dernières années, avec succès. Mais l'époque qui s'annonce bousculera certaines façons de faire, certains acquis, certaines habitudes prises.

Pour répondre aux besoins et aspirations de nos artistes, nous croyons que l'époque qui s'annonce aura besoin de nouveaux modèles de fonctionnement, de financement, de production, et de diffusion. **Nos maisons théâtrales aussi auront à se réactualiser.** L'époque qui s'annonce favorisera les pôles forts, créatifs et structurants pour leur milieu. Nous croyons que seront également favorisées les collaborations, les associations d'organismes qui seront tournées vers l'évolution des pratiques et qui seront en même temps des repères pour les publics, qui en ce moment peinent à identifier les mandats distincts de nos théâtres.

Au cours des dernières années, la création québécoise a généré près de 70% de toute l'offre théâtrale au Québec. Plusieurs salles et deuxièmes salles se sont développées et avec elles une multitude de nouvelles tribunes.

Le défi du Théâtre d'Aujourd'hui en est donc un de positionnement. Comment réaffirmer aux égards des créateurs et des publics, la place unique qu'est la maison-mère de nos auteurs ? Comment la distinguer ? Comment la réactualiser ? Au cœur du projet artistique de la nouvelle direction artistique, certains éléments de réponse : cette affirmation assumée d'un dialogue entre la scène et le social, des prises de parole directes entre nos auteurs et l'actualité, une programmation construite en éditoriaux, de nouveaux outils favorisant le développement de l'esprit critique.

Le Théâtre d'Aujourd'hui porte bien son nom, c'est ce que nous croyons. Il aspire à être un témoin du Québec contemporain mais également : il nous permet de nous situer sur la ligne du temps de notre histoire collective. **Le Théâtre d'Aujourd'hui est le lieu de ce qui se joue ici depuis 50 ans !**

Nous croyons cependant qu'il faut aller plus loin pour animer l'évolution du milieu et de la pratique. Nous croyons avoir besoin d'un symbole fort et équivoque, qui frappera l'imaginaire et qui marquera son temps. Pour s'affirmer tel un repère éclairant et porteur, pour les auteurs, pour les artistes, pour les besoins des pratiques de l'écriture dramatique d'aujourd'hui, **pour faire reconnaître un statut unique de Centre Dramatique National du Québec, nous croyons indispensable de s'allier au Centre des Auteurs Dramatiques (CEAD).**

Ce CEAD, association qui regroupe quelque 250 membres, tous auteurs québécois, a comme mandat complémentaire au nôtre en tant qu'organisme de service, de promouvoir, développer et diffuser la dramaturgie nationale, ici, au Canada et à l'étranger.

L'auteur au centre du système

Le théâtre de création est au cœur de l'évolution de la pratique. Notre histoire théâtrale évoluée, le théâtre à texte, autrefois dominant, tend à muter vers des formes d'écritures scéniques, des écritures d'auteurs-créateurs, des écritures collectives issues de démarches originales de compagnies ou des écritures à partition inspirées de la performance.

Nos dramaturges n'ont pas le monopole de l'écriture des spectacles. L'auteur est au cœur du système, mais il n'est pas seul à revendiquer leur écriture. Les partenaires affluent, les metteurs en scène, les collectifs, l'influence des formes provenant des festivals, la mixité des disciplines, bref l'écriture de ce qu'on appelle le spectacle évolue rapidement, la pratique aussi.

Depuis sa fondation en 1968, Le Théâtre d'Aujourd'hui est reconnu comme un lieu de parole, un théâtre d'auteurs, le lieu de notre dramaturgie nationale. Nous aimons à dire que de venir au Théâtre d'Aujourd'hui, c'est un peu prendre le pouls du Québec. Un défi constant de ce théâtre est de porter son nom avec justesse et de demeurer en phase avec ces évolutions de l'écriture dramatique.

La dramaturgie doit sans cesse évoluer au contact des praticiens. Les auteurs eux-mêmes fondent de plus en plus leurs propres compagnies, font les mises en scène de leur spectacle, s'adjoignent des collaborateurs provenant de d'autres disciplines artistiques et s'établissent en réseau pour la diffusion de leurs productions.

Le CTD'A s'inscrit à sa façon dans ces mouvements. La notion de Centre y répond. C'est pourquoi nous l'avons remis de l'avant dans le nom même du théâtre. Elle inscrit nos auteurs dans un esprit de participation et de partage de la réflexion et du rôle qu'ils jouent, comme premiers porteurs de la parole, en tant qu'auteurs, artistes, praticiens et citoyens québécois ou canadiens.

Un Centre Dramatique National Québécois

Par sa mission, le Centre du Théâtre d'Aujourd'hui dispose déjà de caractéristiques propres à un Centre dramatique national.

« Le Centre du Théâtre d'Aujourd'hui est une institution théâtrale et un centre dramatique qui se consacre exclusivement à la création, à la production et à la diffusion de la dramaturgie québécoise et canadienne d'expression française. Il place le texte dramatique au coeur de sa démarche artistique, participe au développement et au rayonnement des auteurs et promeut la dramaturgie dans le monde francophone. »

De plus, il est déjà :

- Un lieu (CENTRE) de création, de production et de diffusion du théâtre du Québec et du Canada français;
- Il détient et opère un lieu de diffusion secondaire (Salle Jean-Claude-Germain) qui sert autant de banc d'essai que de développement pour les auteurs, les jeunes comédiens, les metteurs en scène, les scénographes.
- Il effectue, par la fonction du directeur artistique, du repérage d'auteur, de texte de création - tant au Québec qu'au Canada français.
- Il désire générer et susciter la diffusion des productions du CTD'A sur toutes les scènes francophones du monde et susciter des co-productions de créations d'ici sur les scènes francophones.
- Il est l'hôte de l'événement-phare du CEAD *Dramaturgies en dialogue*, un festival de lectures publiques de textes de création dramatiques de toute la francophonie;
- Il tient son propre salon de la dramaturgie contemporaine, annuellement, avec une quinzaine d'auteurs et artistes du milieu pour réfléchir aux mutations des écritures dramatiques contemporaines.
- Il publie son propre magazine, le *3900*, un journal de réflexion sur la création théâtrale, sur le rôle du dramaturge en tant que témoin des bouleversements du monde; il désire ainsi refléter et faire état de la dramaturgie québécoise, canadienne française et du monde francophone;
- Il tient un programme de résidence d'artiste de deux ans dans sa salle JCG, pour trois auteurs/metteurs en scène de la relève. Il est ainsi un lieu d'apprentissage et de développement pour de jeunes auteurs;

En tant que Centre Dramatique National, il pourrait ainsi, entre autres exemples :

- profiter de plages de diffusion de tournée d'office, partout au Québec et dans le Canada français.
- développer, avec un dramaturge-maison, un programme « éducatif » pour les élèves du secondaire, collégial et universitaire, en arts et lettres, sur le processus

de la création et production dramatique et ainsi resserrer les liens entre CTD'A et le milieu de l'Éducation;

- susciter l'écriture de textes dramatiques en milieu collégial et universitaire (incluant les écoles spécialisées en théâtre qui offrent un programme d'écriture)
- permettre aux auteurs finissants de l'École Nationale de Théâtre de créer leur pièce dans la Salle JCG.
- créer des stages et des résidences pour auteurs, metteurs en scène et scénographes;
- permettre davantage de médiation entre les auteurs et les publics.

Et sans doute **qu'avec une association du CEAD et du CTD'A**, une nouvelle dynamique s'instaurera dans ce CDN pour qu'un jour, le grand public s'empare enfin de sa dramaturgie et par là même, de sa propre histoire. Si le CEAD est un organisme de service et le CTDA un organisme de production et de diffusion, **il apparaît clairement que le CDN portera le chapeau du développement de la dramaturgie québécoise et franco-canadienne.**

Afin qu'il réalise sa mission de Centre Dramatique National, l'État devra accroître de manière importante les ressources du CTD'A et lui permettre ainsi de réaliser pleinement les volets pédagogiques et de recherche et développement qui incombent à une telle mission, à un tel statut.

En d'autres termes, un tel mandat vient avec son lot de responsabilités et de privilèges. Mais nous croyons qu'il faut repenser le dynamique « quémendeur-pourvoyeur » entre un théâtre et l'État. Nous croyons à un nouveau partenariat. Nous croyons qu'un tel statut dit « national » devrait être le fruit d'un dialogue constant entre deux partenaires tous deux responsables de l'institution. Ce Centre Dramatique National pourrait même réserver une place au sein de son c.a. à un représentant du Ministère de la Culture, à titre d'exemple.

Nous croyons qu'un tel statut ouvre la voie à une structure qui permettrait de réaliser le volet pédagogique de ce nouveau centre. Ce projet permet de regrouper des organismes à vocations similaires. Il permet une sorte d'économie de partage culturel devenue nécessaire. Il répond aussi à certains axes prédominants de la nouvelle politique culturelle : la valorisation de la langue française et l'éducation.

Les échanges en cours avec les instances gouvernementales

Des rencontres au cours de l'automne 2015 avec la Ministre de la Culture Hélène David, la PDG du CALQ Anne-Marie Jean, les agents du CAC et la responsable du secteur théâtre du CAM ont été réalisées afin de permettre au CTD'A de faire connaître certaines de ses problématiques actuelles. De ces échanges autour de la situation conjoncturelle du CTD'A, émanait systématiquement l'idée de la reconnaissance souhaitée d'un statut de Centre Dramatique National pour le CTD'A.

Au cœur de ces échanges avec les instances, surgissait à tout coup de notre part ou de la leur, cette possible et cohérente association à rêver avec le CEAD, pour l'instant en relocalisation, et qui cherche à se fixer pour assurer sa pérennité.

Association CTD'A-CEAD

Les liens naturels qui unissent ces deux organismes sont réels et reconnus de tous, mais cette nouvelle association serait toute à définir. Les deux organismes sont distincts et doivent le rester. Leurs programmations également. Ils pourraient néanmoins profiter d'une nouvelle proximité pour élaborer des activités de développement dramaturgique conjointes, quand ils le désireraient (ateliers, événement, salons dramaturgiques, échanges internationaux, activités de perfectionnement, liens avec les secteurs pédagogiques, promotion du répertoire, etc).

Le 3900 rue Saint-Denis pourrait être agrandie pour accueillir les espaces de travail du CEAD. Ils devront être suffisamment grands pour être en adéquation avec leurs différentes activités ainsi qu'avec leur projet de la Maison des Auteurs (espaces de bureau, de documentation, de réunion, un local de répétition, des chambres.) Certains espaces pourraient être à partager selon le calendrier des activités de chacun des organismes. Au rez-de-chaussée, le hall du CTD'A pourrait être agrandi pour accueillir bar, café et librairie théâtrale.

L'échéance du 50^e du CTD'A

2018 marquera le 50^e anniversaire du CTD'A. 2015 a marqué celui du CEAD. À deux, ils sont déjà centenaires ! **Nous croyons qu'un tel projet peut être une magnifique pierre d'assise issue de la nouvelle politique culturelle** qui s'élaborera au cours des années 2016 et 2017, qui fait de la promotion du français l'une de ses lignes directrices.

En réunissant au cœur du même édifice deux organismes nationaux consacrés à nos auteurs, nous croyons que le Ministère peut lancer un message fort positif sur la mise en œuvre de cette priorité de sa politique culturelle. Il en va du souci de notre pérennité et du respect de certaines missions sociales à valoriser.

Nous savons le CEAD en pleine étape de recherche de leur nouveau lieu. Nous savons que l'échéance est courte. Nous croyons que le moment est plus que propice pour faire des démarches et des représentations de façon conjointe.

Nous croyons surtout qu'un tel projet place l'artiste au cœur de son fonctionnement. Il répondrait favorablement à l'épanouissement des démarches de nos auteurs. Il favorise en tous points la circulation et les échanges entre eux et leurs collègues venus d'ailleurs. Il relie de façon cohérente les espaces de réflexion, de création et de diffusion de leurs oeuvres. Il associe les espaces de développement et de production d'organismes complémentaires.

De plus, on peut ajouter qu'il répond à sa façon aux problématiques soulevées par le milieu associatif théâtral concernant le statut institutionnel de nos théâtres, la spécificité de leur mandat, le souhait de voir advenir de nouveaux modèles de gestion, le besoin de voir se développer des projets de mise en commun des ressources, etc.

Conclusion

En conclusion, et tel que vous avez pu le constater dans ce mémoire, nous partageons avec le Gouvernement, en juxtaposant les deux chapitres de ce document, un souhait et un projet qui y répond. Le souhait de voir se développer de fortes institutions québécoises, de valoriser en leur sein un rayonnement de la langue française, ainsi que des priorisations axées sur l'éducation et l'accessibilité. Le projet de doter le Centre du Théâtre D'Aujourd'hui d'un statut de Centre dramatique national en lui donnant des responsabilités en ce sens et des moyens appropriés pour remplir cette mission, fort d'une association naturelle avec le Centre des Auteurs Dramatiques.

En prônant la valorisation et le caractère public de nos institutions et en souhaitant que la nouvelle politique culturelle se dote de structures adéquates et modernes qui répondent aux problématiques d'un milieu, nous croyons non seulement servir un idéal collectif, mais nous croyons également qu'un tel projet sera structurant pour la pratique théâtrale et rassembleur pour les publics de toutes générations.